

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Delta de l'Aa COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2012

Le Jeudi 20 décembre 2012, à 15h 00 à l'Espace Dolto à OYE PLAGE, s'est tenue la 17^{ème} réunion de la Commission Locale de l'Eau sous la présidence de Louardi BOUGHEDADA.

Membres de la CLE selon l'Arrêté du 12 novembre 2012

MEMBRES DE LA CLE PRESENTS

COLLEGE DES ELUS

Maires du Pas de Calais :

Monsieur Christian PETTE, maire de Recques sur Hem, président du SYMVAHEM Madame Nicole CHEVALIER, maire d'Audruicq

Syndicat Mixte de la Côte d'Opale :

Monsieur Louardi BOUGHEDADA, Président de la Commission Locale de l'Eau Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem :

Monsieur José BOUFFART, Vice président du SYMVAHEM

Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale :

Monsieur Yves BEUGNET, PNR des Caps et Marais d'Opale, maire de Polincove

COLLEGE DES USAGERS

Union des Wateringues du Nord : M. Bernard CALOONE

Union des Wateringues du Pas de Calais : M. Francis RINGO

Association de défense de l'environnement pour le Nord :

Monsieur Michel MARIETTE, vice président à l'ADELE - ADELFA

Les Chambres d'Agriculture:

Madame Marie-Jeanne LESCIEUX, Chambre d'Agriculture du Pas de Calais

Monsieur Francis HENNEBERT, Chambre Régionale d'Agriculture

Les Chambres de Commerce et d'Industrie : Mme Magali TRIBONDEAU

Usages sports et loisirs - la chasse :

Monsieur Christian BROUWER, Fédération des chasseurs du Nord

Usages sports et loisirs - le canoë-kayak : M. Alain LEFRANC

Associations des consommateurs : Mme Marie-Paule HOQUET-DUVAL

COLLEGE DES ADMINISTRATIONS

Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie représenté par Madame Géraldine AUBERT

Monsieur le Directeur de l'ONEMA du Nord et du Pas-de-Calais représenté par Monsieur Stéphane LEURS Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas de Calais (DDTM) représenté par Monsieur Marc LEREAU

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord (DDTM) représenté par Monsieur Sylvestre DELCAMBRE

Monsieur le Directeur du Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres du Nord Pas-de-Calais représenté par Monsieur Etienne DUBAILLE

Monsieur le Directeur des Voies Navigables de France représenté par Monsieur Jean-Michel FOURMAINTRAUX

PARTICIPANTS HORS MEMBRES DE LA CLE

Mademoiselle Laurence GUICHARD, chargée de mission au SMCO, animatrice du SAGE Monsieur Philippe PARENT, directeur de l'Institution Interdépartementale des Wateringues

Monsieur Guy VERMERSCH, adjoint au Maire de Oye Plage

Madame Annabelle MORMENTYN, Agence de l'Eau Artois Picardie

Monsieur Jean-Sébastien FASQUELLE, ONEMA Pas-de-Calais

Madame Christine BARRAS, DDTM du Nord, DT Flandres

MEMBRES DE LA CLE EXCUSES (Liste selon l'Arrêté du 12 11 2012)

COLLEGE DES ELUS

Madame Joëlle CROCKEY, Conseil Régional

Madame Jacqueline GABANT, Conseil Régional

Monsieur Ludovic LOQUET, Conseil Général du Pas-de-Calais

Monsieur Olivier MAJEWICZ, Conseil Général du Pas-de-Calais

Monsieur Michel LEFAIT, Conseil Général du Pas-de-Calais

Monsieur Jean-Pierre DECOOL, Conseil Général du Nord

Monsieur Jean SCHEPMAN, Conseil Général du Nord

Monsieur Joël CARBON, Conseil Général du Nord

Monsieur Jacques BACQUET, maire de Quercamps

Monsieur Ludovic LOQUET, maire d'Ardres

Madame Natacha BOUCHART, maire de Calais

Madame Catherine FOURNIER, maire de Fréthun

Monsieur Marc GARENAUX, maire de Clerques

Monsieur Jean-Claude HIRAUT, maire de Tournehem sur la Hem

Monsieur Hervé LANIEZ, maire des Moëres

Madame Sylvie DESMARESCAUX, maire de Hoymille

Monsieur André FIGOUREUX, maire de West Cappel

Monsieur Gérard GRONDEL, maire de Saint Pierrebrouck

Monsieur Michel DELEBARRE, maire de Dunkerque

Monsieur Bertrand RINGOT, maire de Gravelines

Monsieur Jean DECOOL, maire de Ghyvelde

Monsieur Guy PRUVOST, adjoint au maire de Brouckerque

Monsieur Jean SCHEPMAN, Président de l'Institution Interdépartementale des Wateringues

Monsieur Thierry DUBUIS, Commission Eau du SPPPI Côte d'Opale

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Dominique NAELS, Chambre de Commerce et de l'Industrie de région Nord de France

Monsieur Gérard FERAY, Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Nord

Monsieur Patrice CHASSIN, Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais

Monsieur Renaud CAMUS, Directeur régional Lyonnaise des Eaux France

Monsieur Michel FOURNIER, Comité régional de la pêche maritime et des élevages marins

Madame Huguette FLAMENT, association de protection de l'environnement « Nord Nature Environnement »

Monsieur Olivier LEPRETRE, Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins Madame Sarah STAUBE, GABNOR

COLLEGE DES ADMINISTRATIONS

Monsieur le Préfet coordonnateur du bassin Artois Picardie

Madame la Directrice Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nord Pas-de-Calais

Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Madame la Directrice du Grand Port Maritime de Dunkerque

M. BOUGHEDADA, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du Delta de l'Aa, accueille les participants, remercie la commune de Oye-plage de son accueil et propose un tour de table.

Ordre du jour

Présentation de la nouvelle animatrice du SAGE

Laurence GUICHARD a succédé à Anne LECOEUCHE en novembre 2012. Ses coordonnées : laurence.guichard@sm-cote-opale.fr, téléphone : 03 28 62 72 14.

1- Bilan des inondations de novembre 2012

Présentation de Philippe PARENT, Institution Interdépartementale des Wateringues → Détails de l'intervention : ci joint le PowerPoint

M. Parent souhaite en premier lieu revenir sur les protocoles de gestion. Un protocole de gestion permet de définir les modalités de gestion des différents opérateurs en fonction de situations hydrauliques (normales, crue modérée, crise). Il définit des règles approuvées par l'autorité

préfectorale, après concertation : les décisions concernant la gestion des ouvrages sont donc réfléchies, et non pas improvisées lors de la crise.

Débat:

Mme Lescieux s'interroge sur les hauteurs d'eau des canaux navigables : pourquoi une hauteur qui permet la navigation (1.2 m du canal de Calais) en été ne la permettrait pas en hiver ?

M. Parent répond que les hauteurs d'eau sont en constante fluctuation, entre une valeur maxi et une valeur mini, et que l'anticipation n'est pas facile.

M. Ringo précise que le protocole de gestion serait à revoir sur certains points.

Mme Aubert rappelle que certaines fiches actions du SAGE sont à appliquer, notamment les fiches concernant l'infiltration à la parcelle des nouvelles constructions et les programmes de lutte contre l'érosion grâce à la modification des pratiques agricoles et l'implantation des haies.

Pour M. Hennebert, les agriculteurs ont déjà fait des progrès, et les réflexions doivent se porter sur l'artificialisation des sols et l'évacuation de l'eau à la mer (curage des canaux de Bergues et Colme en particulier).

M. Brouwer compare les quantités d'eau évacuée parfois difficilement à la mer et celles utilisées par les industriels : n'y aurait-il pas de solutions de stockage à imaginer ?

M. Dubaille insiste sur les progrès à faire à chaque étape du cycle de l'eau.

Mme Hocquet-Duval émet l'idée d'un « pipeline » pour échanger l'eau, et M. Mariette celle d'infiltrer l'eau de pluie par des puits...

M. Pette interroge l'Agence de l'Eau sur leur moindre financement, dans le cadre du Xème programme, des zones d'expansion de crue « artificielles ». Mme Aubert répond que les zones naturelles sont en effet privilégiées.

M. Pette précise que sur la vallée de la Hem, les maisons inondées depuis 2006 sont des maisons existant depuis plusieurs siècles : il ne s'agit pas d'une lacune des documents d'urbanisme récents. (de plus, un PPRi existe depuis 10 ans)

Philippe PARENT présente maintenant le bilan des crues d'octobre-novembre 2012, et la situation inquiétante au 20 décembre.

Lors de l'épisode pluvieux d'octobre-novembre, l'ensemble des capacités de pompage ont été mobilisées : la marge de manœuvre est très faible avec les équipements existants. Ce sont 66 millions de m³ d'eau qui ont été pompés, pour un coût de l'électricité dépassant les 200 000 euros. (670 000 euros au total sur l'année 2012)

Débat:

M. Boughedada indique que face à ces constatations, il est nécessaire de lutter contre le ruissellement et qu'il s'agit d'un travail sur le long terme.

Mme Lescieux rappelle que des erreurs ont été faites, par exemple lors de la construction de l'A16 (pas de bassin de stockage).

M. Brouwer s'interroge sur la prise en compte, comme le font les Belges, de l'augmentation du niveau de la mer dans le futur. M. Boughedada répond que cette considération sera intégrée dans le PAPI d'intention.

2-PAPI d'intention Delta de l'Aa

M. Boughedada indique que le projet de PAPI d'intention a été revu depuis la présentation de mai 2012 : en effet, il intègre désormais le PAPI d'intention de la Vallée de la Hem, ajourné en Commission Mixte Inondations en juillet.

Il précise que le PAPI d'intention vise à intégrer l'ensemble des données existantes sur les risques d'inondation liés à la fois aux remontées de nappe, au ruissellement et à la submersion marine. Le SMCO s'engage en parallèle du PAPI dans la création d'une cellule technique littorale, qui vise à aider les communes dans leur stratégie de gestion des risques littoraux.

Intervention Laurence GUICHARD

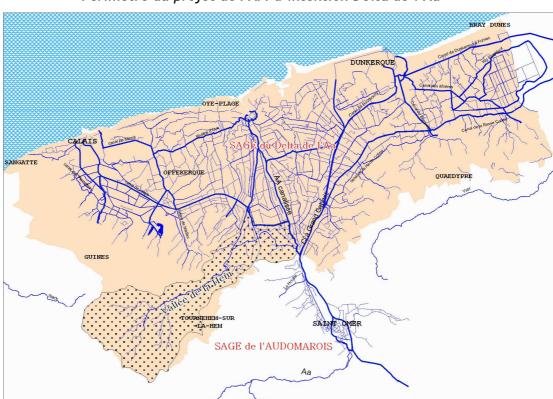
Le PAPI d'intention est composé de 5 fiches distinctes :

- Assurer l'animation du PAPI d'intention (2 postes de chargés de mission PAPI, l'un basé au SYMVAHEM, l'autre au SMCO)
 - Elaborer le cahier des charges du PAPI complet (il s'agit du plus gros volet de l'étude)
 - Réaliser une Analyse Coûts-bénéfices spécifique à la Vallée de la Hem (action prévue dans le PAPI d'intention de la Vallée de La Hem)
 - Appui aux communes dans la mise en place des PCS et DICRIM
 - Définir la stratégie de prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

Le coût prévisionnel du dossier est de 1.2 millions d'euros, financés par l'Etat (environ 40%), l'Agence de l'Eau (18%), la Région (14%) et les EPCI (28%).

Le dossier sera examiné par la commission de bassin le 05 février 2013 et la commission nationale le 14 mars 2013.

Les dossiers seront envoyés début janvier aux EPCI, une dernière version étant en relecture actuellement à la DREAL. Le PAPI d'intention démarrera après la labellisation, pour s'achever à la fin du premier trimestre 2013.



Périmètre du projet de PAPI d'intention Delta de l'Aa

M. Boughedada précise qu'une CLE aura lieu après l'obtention de la labellisation, en mars-avril 2013.

3-les études et actions réalisées en 2012

Intervention Laurence GUICHARD

Cette présentation n'est pas exhaustive, l'animation du SAGE ayant été partielle en 2012.

Etude sur les bandes enherbées « pilotes » (fiche action SAGE n°19)

Etude initiée par la Fédération des Chasseurs du Nord et les agriculteurs locaux

Cette étude, qui s'est déroulée entre 2009 et 2011, devait se poursuivre en 2012 dans le Pas-de-Calais sur un thème différent (travail sur la mise en place de bandes enherbées fleuries, techniques de semis, conséquences sur la biodiversité...). Elle a été **repoussée en 2013** à causes des conditions météo très sèches du mois d'août

Restauration de la libre circulation piscicole (fiche action SAGE n°16)

Gravelines : le Conseil Général a missionné le bureau d'études STUCKY pour la modernisation des écluses et le rétablissement de la continuité écologique

Calendrier prévisionnel : 2012 cahier des charges pour la mission de maîtrise d'œuvre des

travaux

2014 démarrage des travaux

Calais : la Région a missionné le groupement de bureaux d'études Fishpass et Biotope pour le rétablissement de la continuité écologique du canal de Calais Rendu des conclusions de l'étude début 2013

Plan de gestion de la Hem (fiches actions SAGE n°11 et 16)

Rendu de l'état des lieux et proposition du programme de travaux par les deux bureaux d'études chargés de cette phase

Comité de pilotage le 13 décembre 2012

Calendrier: Dépôt de la Déclaration d'Intérêt Général en janvier, puis phase d'instruction par les services de l'Etat et enquête publique pendant l'année 2013

M. Pette précise que l'enquête publique concernant les travaux d'hydraulique douce (implantation de dispositifs anti-érosifs sur les versants agricoles de la Vallée de la Hem) démarre en janvier.

M. Boughedada remercie les participants et clôt la réunion.